Réveil Agricole

Comment nettoyer les champs de blé

Les plantes adventices sont particulièrement variées et nombreuses dans les terres négligées, la par manque d'humus, ailleurs par suite de décalcification, ou par excès d'humidité.

L'apport de fumures organiques, l'emploi d'engrais vert, tendent à faire disparaître des sols légers quelques mauvaises herbes, pensée sauvage, houlque laineuse, certaines grosses létuques, le chiendent. Tandis que la matricaire, fausse, camomille, l'oseille sauvage et aussi la houlque, s'éliminent par les amendements calcares, et dans une certaine mesure par les engrais riches en chaux, scories, cyanamide, etc... Le drainage éloigne le pas d'âne, les queues de cheval, les salouches, les boutons d'or, le chrysanthème et beaucoup d'autres plantes aquigènes.

Le meilleur moyen de ne pas avoir de mauvaises herbes est de n'utiliser que des semences bien triées, en ayant soin de ne pas jeter les déchets de triage au fumier. Il importe aussi de ne pas laisser grener ces plantes dans les céréales ; leur arrachage s'impose, on les incinère ensuite.

Tous les exploitants pratiquent le déchaumage aussitôt l'enlèvement des céréales, dans le but de provoquer la germination des graines de plantes adventices ; senés, ravenelles et vulpin des champs sont facilement détruits.

Les terres travaillées l'hiver, qui sont encore l'objet de façons superficielles avant les semis de printemps donnent une ou deux levées de mauvaises herbes, ensuite le sol est propre.

Ajoutons que les hersages et binages exécutés au premier printemps dans les céréales d'hiver ont pour but non seulement d'aérer, de réchauffer et d'ameublir la couche superficielle du sol, mais aussi de détruire les mauvaises herbes.

PRODUITS HERBICIDES ET ENGRAIS DESHERBANTS

Les divers moyens mécaniques énumérés ci-dessus ne permettent pas toujours d'avoir raison des plantes adventices, le manque de main-d'œuvre, les conditions de température souvent déplorables au printemps entravent leur application, d'autre part les graines des plantes envahissantes sont souvent apportées de l'extérieur et se développent en dépit d'une bonne culture.

Force est donc d'avoir recours à d'autres pratiques. Divers produits herbicides sont employés depuis déjà longtemps — **sulfate de fer, nitrocuprine** — comme destructeurs des sauves, mais ils sont coûteux et se montre impuissants contre les autres mauvaises herbes.

La nitroperchlorine à 2 % donne des résultats comparables à ceux produits par l'acide sulfurique dilué, mais la céréale est fortement déprimée, de sorte que son emploi ne peut être conseillé quoique son prix de revient soit très peu élevé.

L'acide sulfurique dilué est très efficace contre la plupart des mauvaises herbes ; son action est d'autant plus rapide et plus complète que l'on opère avec une solution plus concentrée, par un temps plus sec et sur des plantes à tissu plus aqueux, c'est-à-dire plus tendre, plus jeune.

Le sulfuriquage exige un appareil coûteux et l'alimentation en eau — il faut 1.200 litres de solution par hectare — n'est pas toujours commode. Le danger le plus sérieux est l'appauvrissement des terres en chaux ; on évalue à 200 kilos la quantité de chaux qui disparaît du sol à la suite d'un traitement à l'acide sulfurique. De sorte que, de plus en plus, on conseille l'emploi de poudres herbicides, d'un effet décaliciant atténué et que l'on peut répandre soit à la main, soit à l'aide d'un distributeur à engrais.

La sylvinite spéciale à la dose de 800 à 1.000 kilos à l'hectare est surtout efficace contre les sauves et les ravenelles, mais les autres plantes résistent à son action.

Le mélange sylvinite spéciale-cyanamide est plus efficace ; la formule : 200 kilos cyanamide et 600 kilos sylvinite spéciale, est très recommandable.

Le meilleur mélange, d'après M. Jaquenaud, directeur des Services Agricoles du Tarn, est celui-ci : cyanamide (12 %), 1 partie ; sylvinite spéciale, 2 parties ; phosphate de chaux fine mouture, 1 partie.

Ce mélange est répandu en couverture sur les céréales à la fin de l'hiver — début mars — par préférence par forte rosée, ou mieux encore par la gelée blanche qui permet aux cristaux de glace dont la feuille est couverte de dissoudre le produit et de lui donner son maximum d'efficacité.

La dose à employer varie de 800 à 1.200 kilos à l'hectare suivant l'état de la végétation et les espèces à détruire.

L'addition de 10 à 25 % de sulfate d'ammoniaque extra-sec au mélange augmente considérablement l'action herbicide du produit, mais un semblable mélange présente l'inconvénient de dégager du gaz ammoniac qui est ainsi perdu pour la végétation.

On peut utiliser pour la distribution du mélange un épandeur d'engrais à disque rotatif ou à souffleurie susceptibles de produire l'un et l'autre un nuage pulvérulent sur les feuilles.

Toutes les mauvaises herbes sont atteintes : sauves, ravenelles, vesces et gesses sauvages, matricaire, chardon, boutons d'or, nielle, etc... Les coquelicots sont un peu plus résistants.

Un temps brumeux est favorable au traitement, s'il est suivi de 2 ou 3 journées bien ensoleillées.

La dépense à prévoir est de 350 à 400 francs environ ; il convient de retenir que les frais d'achat et d'épandage du produit sont couverts par le supplément de récolte qui n'est jamais supérieur à trois quintaux à l'hectare, au surplus la terre est désherbée et fertilisée, par conséquent en excellent état pour les cultures suivantes.

LABOR

Echos et Informations

LA PRÉPARATION DU PLANT DE POMMES DE TERRE

Au cours de divers essais on a constaté que les tubercules mis à verdir avant la plantation ont donné de meilleurs rendements que ceux pris à la cave. Le réchauffement artificiel du plant a permis, dans une certaine limite, d'accroître également considérablement les rendements.

LES REMISES ALLOUÉES SUR LES ACHATS DE NICOTINE

L'Administration des tabacs accorde des réductions allant jusqu'à 15 % du montant des livraisons pour les achats portant sur des quantités supérieures à 3.000 kilos de nicotine pure ; le taux de la réduction varie avec l'importance des commandes, le mode d'emballage et la destination.

LE CULTURE DU MELON DANS LE MICHIGAN

Le grand industriel Ford vient de créer dans le Michigan une exploitation sur laquelle il aurait engagé 200 millions de francs pour la production de melons destinés à fournir l'alcool nécessaire à la peinture des autos.

EN FAVEUR DE NOTRE ELEVAGE CHEVALIN

La Fédération des Eleveurs demande que l'Administration des Haras ne fasse plus d'achat de chevaux de trait à l'étranger et que l'on marque au fer rouge, sur le derme, d'une façon indélébile, les chevaux de trait entrant en France.

UNE SUPPLIQUE DES FERMIERS DE SEINE-ET-OISE A LEURS BAILLEURS

Au cours d'une réunion tenue à Linours, les Syndicats de Fermiers du Sud de Seine-et-Oise, ont émis le vœu suivant :

« En attendant qu'une loi équitable règle l'ajustement des baux à ferme aux conditions actuelle, les syndicats de cultivateurs adressent un pressant appel à tous les propriétaires pour que en vue maintien de la bonne entente sociale et dans l'intérêt de la production nationale, ils consentent par un accord amiable avec leurs fermiers, des réductions de loyer en rapport avec la crise actuelle.

UN CONCOURS SUR LA QUESTION DU BIEN-ETRE RURAL

La Société française d'Emulation Agricole, 17, rue de Valois, Paris, placée sous le haut patronage de M. le président de la République, ouvre un Concours National ayant pour objet la recherche des mesures d'ordre pratique permettant de réaliser et de vulgariser, parmi les populations rurales, les améliorations que les progrès de la science et de l'hygiène peuvent apporter à leurs conditions d'existence.

Le concours qui sera irrévocablement clos le 31 décembre 1932, sera doté de récompenses et de primes en espèces offertes par le Président de la République, les Pouvoirs Publics, la Société d'Emulation, etc.

S'adresser pour tous renseignements à M. Morel Henri, secrétaire, 56, avenue de Tunis, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine) (Joindre un timbre pour la réponse.)

DOM 1510

DOM BÉNÉDICTINE

"LA GRANDE LIQUEUR FRANÇAISE"

POUR SOIGNER VOTRE JARDIN

UN CONSEIL PAR JOUR

1er MARS. — Terminez la plantation des arbres fruitiers. Taillez sévèrement les Pêchers et les Abricotiers qui ont donné peu de bois l'année précédente.

Pulvérisez à l'Egétol les ceps de vigne, pour détruire la pyrale.

2 MARS. — Si vous avez quelques arbres morts dans votre jardin, vous pouvez très bien les utiliser en plantant à leur pied la Lycité d'Europe ou des Aristoloches grimpantes.

Il faut continuer les semis du mois précédent, ainsi que la réfection et la replantation des bordures de plantes condimentaires : Thym, Sauge, Sarlette des montagnes, Hyssope, etc...

3 MARS. — Sous notre climat, le début de mars est l'époque convenable pour la taille de la Vigne et du Pêcher. Pour le Pêcher, taillez lorsque les yeux sont bien visibles, mais n'attendez pas la floraison.

4 MARS. — Souvenez-vous qu'il ne faut jamais laisser de productions fruitières sur les arbres de un ou de deux ans de plantation, cela les épuise.

Fumez les arbres fruitiers à la Biogine, après la taille et le palissage, puis bêchez les plates-bandes à la fourche à dents plates.

5 MARS. — Avant la floraison de vos Pêchers, songez à les traiter à l'Insecticide liquide pour détruire les carpocapses cécydomies des poirettes et les premières générations de pucerons, qui se trouvent toujours dans les feuilles naissantes de cet arbre.

Il ne faut pas oublier non plus de les abriter ainsi que les Abricotiers en fleurs on prêts à fleurir contre les gelées nocturnes et les giboulées.

6 MARS. — En pépinière, sur couche chaude, semez tous les légumes-fruits délicats que vous cultiverez en été.

Continuez les semis en place des plantes annuelles d'ornement telles que : Coréopsis Salpiglossis, Pavots, Coquelicots, Phlox de Drummond, Bleuets, Clarkia, Godetia, etc...

7 MARS. — Sur côtière, en pépinière, à l'exposition au midi, semez les Choux d'York, Choux-raves, Laitues et Romaines. Arrosez fréquemment pour en assurer convenablement la levée.

Marnez le terrain avant de repiquer vos choux ; vous éviterez ainsi la hernie du chou.

* * *

Ces conseils sont extraits de l'ouvrage « COMMENT ON SOIGNE SON JARDIN », illustré 550 pages, franco 7.50. S'adresser à « JARDINAGE », 90 bis, av. de Paris, VERSAILLES, qui répondra gracieusement à toutes demandes.

* * *

LA BIOGINE de TRUFFAUT est le pain des végétaux.

Exiger de votre fournisseur habituel la BIOGINE, seul engrais réellement complet pour le jardin. En vente par sacs de 3 à 100 kilos, chez tous les marchands grainiers et droguistes de la région du Nord, et aux Etablissements Georges TRUFFAUT, VERSAILLES.

POUR QUE VOTRE POULAILLER VOUS RAPPORTE...

IL FAUT :

1° Posséder des poules jeunes âgées de moins de 3 ans ;

2° Leur donner la nourriture suivante, par poule et par jour :

des grains : 40 à 50 grammes ;

une pâtée : c'est-à-dire un mélange sec ou très légèrement humide composé de :

10 gr. de farine de viande stérilisée, avec 50 gr. de recoupes ou 50 gr. de son, ou 50 gr. de farine de céréales, ou 50 gr. de pommes de terre cuites ;

de la verdure en abondance ;

de l'eau très propre ;

3° Les loger dans un poulailler chaud et sec.

AGRI.

MOYENNE ET PETITE CULTURE

Nos paysans, dit Jean Louis, dans « Rustica », sont fidèles à la tradition, et il faut les en féliciter. La France est, par bonheur, un pays de moyenne et de petite culture ; les diverses plantes cultivées réclament un effort continu, individuel.

Par contre, il existe des pays de très grandes cultures. L'exemple de la Russie, où l'abus a amené la division des grands domaines ; celui de l'Espagne méridionale et des pays balkaniques où le partage des terres mal exploitées, a semblé une nécessité à beaucoup, démontrent la supériorité d'un pays comme le nôtre où la propriété agricole est entre les mains de millions de petits propriétaires.

Des économistes ont reproché à notre pays le fractionnement de ses cultures, qui ne lui permet pas l'exploitation mécanique à grand rendement à la façon yankee. On est allé jusqu'à conseiller la fusion des domaines ruraux, afin que puissent être appliquées les méthodes de rationalisation du machinisme.

Que de fois des théoriciens ont incité nos agriculteurs à se dégager des vieilles coutumes, des antiques traditions, que l'on prétendait opposées au progrès moderne.

Le paysan a résisté, il tient bon et les pouvoirs publics ont compris l'intérêt qu'il y avait à l'aider.

On doit sans doute éviter le morcellement excessif des patrimoines, mais la petite et la moyenne culture doivent être protégées, encouragées et développées. Elles font la richesse du pays et en assurent la stabilité politique et sociale.

CONTRE toutes les maladies infectieuses, employer le **CURAZOL de R. MARTIN, à Feignies.** (Voir plus loin aux annonces) 0451

UNE EXPOSITION D'AVICULTURE A ARRAS

L'exposition Nationale d'Aviculture organisée par la Société des Aviculteurs d'Artois aura lieu à la Maison de l'Agriculture, Grand'Place, à Arras, les 5 et 6 mars 1933.

GOMA Eleveurs, utilisez la meilleure **Huile de foie de morue.** Repr^t : A. Vuylsteker, 49, rue de [illegible] Roubaix

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Société d'Agriculture d'Hazebrouck

Presque centenaire, la vieille société d'agriculture d'Hazebrouck suit activement le progrès tout en veillant jalousement à la sauvegarde des intérêts d'une importante partie de la population laborieuse de Flandre attachée à la terre. L'assemblée annuelle qui s'est tenue hier à **Hazebrouck** dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, a été pour elle, de par l'importance des problèmes de défense agricole qui y ont été discutés, une occasion de plus de prouver sa vitalité.

Le rapport moral

Suivant une ancienne tradition, les membres de la société ont assisté dès le matin à un oblt solennel célébré en l'église Saint-Eloi à la mémoire des confrères décédés. Ils se sont ensuite réunis en assemblée générale sous la présidence de **M. Achille Hadou,** entouré au bureau de MM. Charles Wamberghe et Louis Minne, vice-présidents; Jean Vanlerberghe, secrétaire général ; César Herreman, Joseph Degrendel, L. Desmarescaux, René Faure, député du Nord ; de la Grange, sénateur du Nord ; Bréthenoux, professeur d'agriculture à Hazebrouck ; Riez, directeur des services vétérinaires, et Neuville, vétérinaire départemental adjoint.

MM. Maurice Heckel, maire d'**Hazebrouck,** et **Taviani,** sous-préfet de **Dunkerque,** étaient également présents.

Après que **M. Auguste Vanhoucke,** trésorier, eut donné lecture du rapport financier, **M. Achille Hadou** exprima toute sa satisfaction de voir les effectifs de la société progresser d'année en année. Il félicita ceux qui aidèrent au recrutement, et particulièrement M. de la Grange, qui a fait de nombreuses adhésions à Morbecque et dans les communes voisines. Le président se réjouit de voir un ami des agriculteurs de Flandre, M. le sénateur **Albert Mahieu** appelé au poste de ministre de l'Intérieur. Il donne lecture d'une adresse qu'il a fait tenir aussitôt à M Mahieu et de la réponse que ce dernier a faite à ses amis de l'arrondissement.

Après un dernier appel à l'association, **M. Hadou** signale qu'en juillet prochain sera organisé, à **Béthune,** un grand concours de la race bovine flamande, et il invite de façon pressante les éleveurs de la région à y participer. Pour faire ressortir au mieux les qualités de l'élevage dans l'arrondissement d'Hazebrouck, on décide de nommer une commission composée de MM. Brethenoux, Neuville et Vanlerberghe et de quelques éleveurs qui visiteront les meilleures étables.

Le président remet à **M. Arthur Vanwaersocappel,** directeur des travaux à Hazebrouck, un diplôme d'honneur avec médaille de la société ; la même récompense est attribuée à Mlle Marie Lestavelle.

On passe au renouvellement des membres du Conseil d'administration, qui sont réélus à l'unanimité des 466 votants.

L'amélioration du bétail flamand

M. le docteur Neuville, vétérinaire départemental adjoint, a fait ensuite une très intéressante causerie sur la race bovine flamande et les moyens de lui maintenir sa place de premier plan dans notre production nationale. La baisse des cours de la viande sur pied, à l'automne dernier, était due au beau temps qui a mûri rapidement les bêtes d'embouche, à l'augmentation du cheptel français, à la sous-consommation consécutive à la cherté de la viande, et enfin à l'intensité des importations de viandes étrangères. Le contingentement mis en œuvre par décret gouvernemental du 1er octobre dernier a réduit les importations à un taux normal et l'administration s'est efforcée de diminuer les prix de vente au détail afin de favoriser le consommateur.

M. NEUVILLE vétérinaire départemental adjoint

La baisse des vaches amouillantes eut pour causes les offres plus nombreuses des cultivateurs qui avaient intensifié leur élevage et les demandes trop réduites des nourrisseurs, qui se ressentaient de la baisse du prix de vente du lait, et de la moindre valeur pour la boucherie des vaches en fin de carrière.

La mévente des jeunes reproducteurs sera enrayée par l'amélioration de leur format. L'éleveur des Flandres, s'il veut conserver sa situation privilégiée devra mieux soigner la conformation de son bétail, et produire des vaches possédant un appareil digestif puissant, un cœur vigoureux et une poitrine ample, de manière à offrir plus de résistance à la maladie tout en étant plus aptes à remplir leur fonction laitière.

La protection de la culture de la pomme de terre

M. Joseph Degrendel, vice-président de la Confédération nationale des Producteurs de pommes de terre de France a fait ensuite une très intéressante causerie sur les moyens de protéger une culture qui vient au cinquième rang de notre production agricole. Ses observations ont été condensées dans le vœu suivant, qui sera soumis demain à l'assemblée mensuelle des agriculteurs du Nord.

Un vœu

« La Société d'Agriculture d'Hazebrouck réunie en assemblée générale à Hazebrouck, sous la présidence de M. A. Hadou, après avoir entendu l'exposé documenté de M. Degrendel, sur la situation faite à cette culture par les moyens de prohibition totale ou partielle pris par la plupart des pays européens et tout particulièrement par l'Angleterre, émet le vœu : « Que les Pouvoirs publics établissent un contingentement à l'entrée des pommes de terre, le contingentement autorisé ne pouvant dépasser 800.000 quintaux correspondant à la moyenne l'excédent d'importation sur nos exportations pendant la période des cinq dernières années. »

« Egalement émue des ravages et de la progression du doryphora, demande que les Pouvoirs publics prennent d'urgence toutes les mesures pour combattre le plus possible les ravages de ce terrible insecte et arrêter coûte que coûte son extension. »

Réunion de la commission hippique et agricole

Les membres de la Commission hippique et agricole de l'arrondissement de Dunkerque se sont ensuite réunis sous la présidence de **M. Taviani,** sous-préfet.

Le calendrier des concours départementaux a été ainsi fixé : concours de jeunes poulains à **Steenvoorde** le 30 juillet ; concours de taureaux, à **Bailleul** le 3 mai.

M. Achille Hadou, vice-président sortant, a été réélu par acclamations et désigné avec M. Vanlerberghe comme membres titulaires de la Commission hippique et agricole supérieure ; M. Félix Deswarte a été désigné comme suppléant.

Une adresse à M. Mahieu

L'adresse suivante a été confirmée à **M. Mahieu,** ministre de l'Intérieur :

« Les membres de la Commission Hippique et Agricole de l'arrondissement de Dunkerque réunis à la Sous-Préfecture, le 27 février 1932, adressent à leur éminent compatriote M. Albert Mahieu ministre de l'Intérieur, leurs vives et respectueuses félicitations, le remercient une fois de plus de l'intérêt qu'il a toujours porté aux agriculteurs et éleveurs et certains de pouvoir compter sur son précieux concours pour soutenir la cause de l'agriculture dans les conseils du gouvernement, lui renouvellent l'hommage de leur profond dévouement. »

Les concours départementaux et les subventions

La Commission a adopté les motions suivantes :

« Les membres de la Commission Hippique et Agricole, heureux de constater que par délibération en date du 23 avril 1931, le Conseil général du Nord a porté de 71.700 à 91.700 francs le crédit d'ensemble pour primes à décerner dans les concours départementaux réservés aux animaux de l'espèce chevaline, prient M. le Sous-Préfet de vouloir bien transmettre à MM. les Conseillers généraux et en particulier à leur éminent président M. le Sénateur Mahieu, l'expression de leurs vifs remerciements pour l'intérêt qu'ils portent à l'élevage chevalin, branche très importante de leur industrie agricole, et, considérant que l'Office agricole départemental a opéré une sérieuse réduction de la subvention qu'il a allouée aux concours départementaux chevalins, émettent le vœu qu'ils veuillent bien faire un nouvel effort pour compenser cette réduction. »

« Considérant que le budget primitif de l'Office Agricole départemental prévoit une très sérieuse réduction de la subvention d'ensemble que ces organismes accorde aux concours de l'espèce chevaline alors que les crédits alloués aux concours de bovidés ont été maintenus, considérant qu'en raison de l'importance de l'élevage chevalin de cette région il serait fâcheux de réduire les primes des concours départementaux qui ont été relevées en 1931, grâce à la bienveillance du Conseil général, et en raison de la concordance avec la valeur des animaux présentés les membres de la commission Hippique et Agricole de Dunkerque regrettent infiniment la réduction envisagée et émettent le vœu que le budget additionnel de l'Office Agricole reporte à 25.000 francs sa subvention d'ensemble pour les différents concours départementaux d'animaux reproducteurs de l'espèce chevaline. »

« Considérant que les dispositions de l'alinéa ci-après de l'arrêté organique des concours départementaux de taureaux : « Si les taureaux approuvés, convenablement entretenus, conservent toutes leurs facultés génésiques, les propriétaires qui ont satisfait aux charges du programme pourront, sur demande adressée à M le Préfet, être autorisés à les vendre mais sous réserve expresse que ces taureaux ne quitteront pas le département du Nord » portent préjudice aux éleveurs qui ont l'occasion lors des concours de Paris, de Bergues et de Cassel, de vendre leurs taureaux approuvés à des propriétaires d'autres départements, les membres de la Commission Hippique et Agricole émettent le vœu que les éleveurs puissent, sur demande adressée à M le Préfet, être autorisés à vendre pour toutes destinations, à partir du lendemain de leurs taureaux approuvés qui ont satisfait aux obligations du programme et conservé toutes leurs facultés génériques. »

Pour la défense de notre élevage

Et cet autre vœu :

« Considérant que les multiples importations, chaque année renouvelées, de poulains et de chevaux belges sont à l'origine de la mévente des produits de l'élevage français, et que l'adoption du projet de loi présenté par MM Taillandier, Mizan, etc., donnerait toute satisfaction à nos éleveurs par un relèvement convenable des droits de douane les membres de la Commission Hippique et Agricole émettent le vœu que ce projet de loi soit rapidement voté. »

R. B.

RETOUR A LA TERRE

LA FÉDÉRATION AGRICOLE DU NORD S'OCCUPE DE REPLACER A LA CAMPAGNE LES OUVRIERS VICTIMES DU CHOMAGE

Combien de fois, depuis la guerre surtout, avons-nous entendu dire : « l'Agriculture manque de bras ! »

C'est qu'en effet, les jeunes gens de la campagne ont préféré au travail des champs, l'usine, le bureau, ou l'administration. Ils ont bénévolement renoncé à tous les biens, à toutes les beautés de la nature. Ils ont volontairement préféré au grand ciel bleu, le triste horizon des cheminées. A la liberté, ils ont préféré le travail mécanique et tout cela parce que la ville avec ses lumières étincelantes, ses magasins, ses théâtres et ses cinémas, ses cafés et ses apéritifs, ses dancings et ses fêtes, était pour eux une source de plaisirs inconnus.

L'EXODE VERS LE « MIROIR AUX ALOUETTES »

Las, des tableaux champêtres qui leur paraissaient monotones, las des 12 à 14 heures de labeur consacré chaque jour à la culture, à la ferme paternelle et à l'entretien du bétail, curieux de goûter — enfin — à cette vie « délicieuse » du citadin, qui, après huit heures de travail peut se rendre avec sa famille, au cinéma ou au concert, le jeune paysan a, sans regrets, abandonné ses vieux parents et sa terre pour la cité éblouissante. La blonde villageoise entrevoyait les élégantes toilettes de ses camarades de la ville et, la coquetterie aidant, elle a quitté sa vieille bonne maman, en promettant « monts et merveilles » ; elle est partie à la recherche de l'emploi rémunérateur, dans un bureau, comme employée, comptable, dactylo ou téléphoniste, si elle avait de l'instruction, ou comme vendeuse, couturière, modiste, ou bien encore à l'usine qui, dans les années écoulées, réclamait de la main-d'œuvre et avait même organisé des services réguliers d'autobus qui, chaque matin, allaient chercher les ouvrières chez elles pour les y reconduire le soir.

La ville : « miroir aux alouettes » avec ses séductions, a très facilement attiré chez elle toute la force juvénile de nos campagnes, privées ainsi de plus en plus de main-d'œuvre.

AU LIEU DU BONHEUR, LA MISÈRE !

Maintenant, beaucoup de campagnards devenus ouvriers des villes regrettent leur bonne vieille terre natale.

Sans travail, sans ressources, victimes du chômage, ils pensent à leur ferme qu'ils ont volontairement abandonnée lorsqu'elle était en pleine prospérité. Ils pensent au pain qu'ils avaient en abondance autrefois et qui manque maintenant, trop souvent, hélas ! et ils espèrent en des jours meilleurs.

Ah ! s'ils pouvaient retrouver leur travail d'antan ! « L'agriculture manque de bras » dit-on. Eh bien, alors, pourquoi n'essaieraient-ils pas de lui rendre les leurs et de retourner à cette terre « nourricière » qu'ils n'auraient pas dû quitter.

Ils n'ont plus qu'un désir, c'est celui-là !

Réussiront-ils ? Un moyen leur est offert.

UNE LOUABLE INITIATIVE

En effet, la Fédération Agricole du Nord de la France vient de prendre l'initiative de provoquer et de faciliter ce retour à la terre des... exilés volontaires.

Une vaste enquête est en effet actuellement entreprise par ce groupement auprès de tous les syndicats et de toutes les sociétés agricoles du département. Dans une circulaire, il est écrit notamment :

« Monsieur le Président, vous pouvez voir dans notre journal corporatif que, tout en prenant les précautions qui s'imposent, on se préoccupe de replacer à la campagne les ouvriers en chômage des villes, tout au moins ceux qui ont des antécédents ruraux et de réelles aptitudes professionnelles agricoles.

« Il peut s'agir d'ouvriers agricoles.

« Il peut s'agir aussi d'artisans agricoles, qui manqueraient, dit-on, davantage encore »

Et, aux syndicats et sociétés en question, la Fédération du Nord demande de lui faire connaître au plus tôt : 1° le nombre d'ouvriers susceptibles d'être embauchés dans leur commune (vachers charretiers, servantes, logés ou non logés) ; 2° s'ils ont besoin de familles de « journaliers » ; 3° quels seraient les artisans qui, éventuellement, pourraient s'installer dans leur région (forgerons, charrons, bourreliers, maçons, charpentiers, menuisiers).

Cette initiative est extrêmement louable ; il est à souhaiter que tous les groupements répondent à la demande de la Fédération et s'efforcent de rendre à la terre ce qui était à la terre !

Il y a beaucoup à faire sur nos campagnes extrêmement fertiles. N'aurons-nous pas besoin de bras pour défricher et cultiver les 500 hectares de terres qui, dans les vallées de la Scarpe et de la Sensée, seront, avant peu, rendues à la culture. N'est-il pas stupéfiant d'apprendre ce que nous avons signalé dans notre page agricole du 23 février 1932) que « 100.000 hectares de terres inoccupées dans le Sud-Ouest de la France, il y a quelques années, sont maintenant exploitées par les Italiens, que 45.000 hectares sont exploités par les Espagnols et 9.000 par les Suisses ! »

Il y a sur la terre de France du travail pour tous ses fils.

Il suffit de vouloir et de savoir organiser ce travail.

R. LUSSIEZ.

2 centimes par jour avec la FARINE de VIANDE Stérilisée "SARIA"

Vos poules pondent en abondance

Engrais de chez votre grainetier

Pour tous renseignements, s'adresser à notre représentant M. VUYLSTEKER, Rue de Rome, ROUBAIX. 7159

L'EAU de mélisse des CARMES BOYER

est indispensable à toute maîtresse de maison

S'emploie sur du sucre, dans de l'eau fraîche en grog, ou dans une infusion.

LA RENAISSANCE DU « SECOURS NATIONAL » POUR AIDER LES CHOMEURS

M. Joseph Denais vient d'adresser au Président du Conseil une lettre dans laquelle il propose de faire revivre « le secours national », qui a si heureusement, pendant la guerre, survenu aux nécessités les plus urgentes de tous ceux qui souffraient.

Le député de la Seine fait valoir qu'il semble que l'intensité et la durée du chômage commandent un effort de même ordre et surtout une coordination des organisations locales.

« Quelques généreuses que soient les initiatives officielles et privées, écrit M Joseph Denais, elles ne sauraient suffire, surtout alors que parmi les victimes de la crise économique, il en est un grand nombre qui, exerçant habituellement des professions libérales et non manuelles, échappent aux catégories en faveur desquelles s'exerce l'intervention légale.

» Le « Secours National », réunissant dans une pensée commune les représentants les plus éminents de toutes les catégories sociales et de toutes les confessions religieuses, développerait, par surcroît, dans la nation française, les sentiments d'étroite solidarité et de véritable fraternité qui doivent nous unir tous dans l'épreuve commune ».

FÉDÉRATION DES ARTISANS DU NORD DE LA FRANCE

Les membres de la Fédération des Artisans du Nord de la France étaient réunis dimanche 28 février à leur siège (Société Industrielle), 116, rue de l'Hôpital Militaire à Lille, en Assemblée générale.

Cette réunion était présidée par M. Robert Leleu, président de la Fédération entouré de MM. Lahainne, Dumont, Boutin, vice-présidents ; Brunelle, secrétaire ; G. Corette, trésorier ; Delrue, secrétaire général ; Cambay, Wibraille, Cartier, conseillers techniques ; Georges Wiart, etc...

Après échange de vues, l'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité :

« La Fédération des Artisans du Nord de la France, réunie en Assemblée générale ordinaire le dimanche 28 février à son siège (Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille), après avoir entendu l'exposé de la situation décide :

» 1. De favoriser par tous les moyens la liste des intérêts corporatifs régionaux des Artisans présentée par la Fédération des Artisans du Nord de la France ;

» 2. De démasquer impitoyablement toutes les personnes qui sous le couvert de l'artisanat, veulent s'en servir pour des fins électorales ou commerciales ;

» 3. De faire connaître prochainement aux électeurs de l'ensemble du département la liste complète des candidats de la Fédération

» 4. De faire appel immédiatement et sans plus attendre aux sympathies et aux bonnes volontés qui se manifestent déjà à l'occasion de la création de la Chambre des Métiers du Nord ».

Après avoir remercié une fois de plus les artisans de leur attention et de la confiance qu'ils témoignent à leurs dirigeants, le président les informa que très prochainement et avant le 20 mars la Fédération organisera une grande réunion à la Société Industrielle au cours de laquelle il sera traité très largement de l'Artisanat régional et de la Chambre des Métiers.

LA FERMENTATION DES ALIMENTS

est souvent la cause d'une mauvaise digestion. Pour que l'estomac puisse remplir normalement ses fonctions digestives, le suc gastrique doit être légèrement acide, mais s'il y a un excès d'acidité, ces fonctions se trouvent entravées et il en résulte une mauvaise digestion. L'acidité provoque la fermentation des aliments non digérés et cette fermentation occasionne à son tour les brûlures, les aigreurs, les lourdeurs, la flatulence et les digestions douloureuses et difficiles. Si donc, vous sentez les malaises après vos repas, prenez de la Magnésie Bismurée. Cette poudre neutralise l'excès d'acidité, prévient la fermentation et les gênes qu'elle provoque et facilite les fonctions de l'estomac. La Magnésie Bismurée se trouve en vente dans toutes les pharmacies au prix de 10 frs. et 14 fr. 85. Le grand format contenant plus du double est beaucoup plus avantageux.

PUPILLES DE LA NATION DU NORD

La section permanente sous-section médicale s'est réunie le mercredi 24 février, à 10 h. 30 au siège de l'Office, 18, place Sébastopol à Lille, à l'effet d'examiner les demandes présentées en faveur des pupilles.

Les décisions suivantes ont été prises : 34 pupilles ont obtenu une subvention pour la somme de 6.967 fr. ; 1 subvention pour frais pharmaceutiques ; 2 subventions de 500 fr comme quote-part de l'Office dans les frais de funérailles de deux pupilles ; 1 autorisation pour opération ; 2 autorisations pour visite chez un médecin spécialiste ; 1 admission dans un hôpital ; 4 demandes sont classées purement et simplement ; 3 demandes restent en instance pour renseignements complémentaires ; 1 pupille est convoqué pour mercredi 2 mars prochain.

FEUILLETON DU 1er Mars 1932. — N. 73

LA CAGE D'ACIER

par Maurice LANDAY

Spéranza décocha à Wo-Li-Wo un coup d'œil qui n'était rien moins que rassurant..

Il s'approcha du complice de Li-Pou-Fang et laissa entendre d'une voix sourde :

— Est-ce que tu nous trahirais, toi ?

— Ce ne serait point mon intérêt...

— Non, car tu risquerais ta vie...

— Ma vie, j'en fais bon marché... mon honneur prime tout...

Juste à ce moment, Jean bondit dans la pièce, saisit Spéranza par le bras et l'entraîna en s'écriant :

— Venez !... venez !...

Il le traîna en quelque sorte, jusqu'au garage..

Là il lui désigna l'auto dont s'était servi Wo-Li-Wo et, en claquant des dents, articula convulsivement :

— Voyez, cette poussière !... cette boue fraîche ! Le moteur encore tiède !... Or s'est servi de ma voiture !... il n'y a pas une heure de cela !...

Spéranza écarquilla les yeux...

— Mais oui, s'écria-t-il... Je reconnais cette caisse... ce châssis... Cette voiture nous a dépassés sur la route d'Argirh quand nous allâmes à la recherche de Tchéou...

— Vous êtes sûr ?

— Certain !

— Alors, ce ne pouvait être que Wo-Li-Wo...

— Ce Chinois qui est venu chercher Tchéou ?...

— Un quart d'heure avant notre arrivée...

— Qui l'a entraîné vers Charleston ?..

— Peut-être chez Li-Pou-Fang !... Oh ! malheureux que je suis !...

— Wo-Li-Wo sait que vous vous souvenez...

— Il aura conduit Tchéou chez Li-Pou-Fang pour le mettre au courant...

— Votre père va savoir...

— Trahison !... Venez !...

Jean s'élançait vers la maison...

Spéranza l'arrêta...

— Qu'allez-vous faire ?

— Interroger Wo-Li-Wo... lui faire sauter la tête s'il hésite à répondre...

— Ah ! gardez-vous en bien surtout !..

— Pourquoi ?

— Croyez-moi... Ne perdons pas un instant... Votre père, mis au courant par Li-Pou-Fang peut arriver d'un moment à l'autre... Je crains un malheur... Souvenez-vous d'Argirh !... Souvenez-vous de miss Edith !... Fuyons Poitou est notre refuge !... Bradway notre sauveur ...

— Oui, vous avez raison...

Moins d'un quart d'heure après, Spéranza et Jean, emmenant leurs otages, se lançaient à toute vitesse dans la direction du petit port naturel où les attendait le canot qui avait amené Spéranza et ses deux compagnons...

... .

Et tandis que le canot automobile de Spéranza bondissait sur les flots, au-dessus de Charleston une nappe de vapeurs sanglantes s'étendait de seconde en seconde plus sinistrement rougissante...

Le sinistre menaçait de prendre des proportions d'instant en instant plus inquiétantes.

On ne songeait plus à éteindre le terrifiant incendie...

La garnison de Charleston et les pompiers, débordés, s'appliquaient à faire la part du feu. Déjà la marée de flammes avait sauté en trois endroits, par-dessus les clôtures du domaine de Li-Pou-Fang et avait gagné certains secteurs du quartier chinois...

En grande hâte, les services de la police avaient donné à leurs agents d'ordre de faire évacuer les habitations menacées.

En longues théories hurlantes, les âmes damnées du mandarin s'étaient répandues par la ville, recueillies par des âmes compatissantes...

La panique, un instant se répandit parmi les habitants de Charleston...

On craignit que la ville tout entière ne devînt la proie des flammes... Beaucoup de gens déjà s'occupaient à charger leur bien sur des charrettes ; les banques, en hâte, sauvaient leurs archives...

C'était l'affolement !...

C'était le désarroi, la terreur !...

Et au milieu de tout ce peuple perdant la tête, que devenait Widerski ?

Prévenu, dès le premier cri d'alarme il avait sauté dans son auto la plus rapide et s'était fait conduire aux portes du domaine de Li-Pou-Fang...

Durant le trajet, fort court, le père de Jean, torturé par un sombre pressentiment, était resté penché à la portière et n'avait pas cessé d'interroger les nombreux passants affolés, terrorisés qui s'époumonnaient à courir vers la mer...

Mais ses questions étaient